

### III. ANNEXES

## 6. MODALITÉS ET RÉFÉRENTIEL DE SUIVI





## Sommaire

|                                                                                                         |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>A. Modalités de gouvernance</b>                                                                      | <b>5</b>  |
| <b>B. Modalités d'animation</b>                                                                         | <b>8</b>  |
| <b>C. Bilans et évaluations</b>                                                                         | <b>8</b>  |
| <b>D. Modalités de suivi et d'évaluation</b>                                                            | <b>9</b>  |
| <b>AXE I - ORGANISER L'ESPACE : EQUILIBRER ET RECHERCHER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES TERRITOIRES</b> | <b>10</b> |
| A. Des Vosges au Rhin : équilibre et complémentarité territoriale                                       | 10        |
| B. Structurer le territoire autour d'une armature urbaine                                               | 11        |
| C. Positionner le PETR dans le Rhin Supérieur                                                           | 11        |
| <b>AXE II - ORGANISER LES TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET ENERGETIQUES</b>                                   | <b>12</b> |
| A. Préserver les ressources                                                                             | 12        |
| B. Rechercher systématiquement la sobriété foncière                                                     | 13        |
| C. Tendre vers l'autonomie énergétique                                                                  | 14        |
| D. Gérer les risques et nuisances                                                                       | 15        |
| E. Prévention, gestion et réduction des déchets                                                         | 15        |
| F. Préserver et valoriser les paysages                                                                  | 16        |
| G. Valoriser le patrimoine                                                                              | 16        |
| <b>AXE III - ORGANISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>                                                  | <b>17</b> |
| A. Principes généraux                                                                                   | 17        |
| B. Consommation foncière pour les activités économiques                                                 | 18        |
| C. Favoriser la création ou le renforcement d'écosystèmes économiques                                   | 18        |
| D. Veiller à l'accessibilité des sites d'activités économiques                                          | 19        |
| E. Développer l'autonomie énergétique et favoriser la décarbonation des entreprises                     | 19        |
| F. Organiser l'installation commerciale                                                                 | 20        |
| G. DAACL – Volet Commerce                                                                               | 21        |
| H. DAACL – Volet Logistique                                                                             | 21        |
| I. Favoriser un modèle agricole durable                                                                 | 22        |

|    |                                                           |    |
|----|-----------------------------------------------------------|----|
| J. | Développer un tourisme durable, diversifié et responsable | 22 |
|----|-----------------------------------------------------------|----|

#### **AXE IV - ORGANISER L'OFFRE DE LOGEMENTS, D'ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES, DE MOBILITÉS ET FAVORISER LA DENSIFICATION** 23

|    |                                                                                          |    |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| A. | Offrir un habitat de qualité pour tous                                                   | 23 |
| B. | Garantir des équipements et services disponibles et accessibles                          | 24 |
| C. | Créer les conditions d'une mobilité fluide, inclusive et respectueuse de l'environnement | 25 |

#### **AXE V - ORGANISER LA MISE EN ŒUVRE** 26

|    |                                                                             |    |
|----|-----------------------------------------------------------------------------|----|
| A. | Compatibilité des documents d'urbanisme et cohérence des politiques locales | 26 |
| B. | Gouvernance de la mise en œuvre du SCoT                                     | 27 |
| C. | Observation territoriale et tableaux de bord                                | 28 |
| D. | Suivi de la mise en œuvre du Programme d' ACTIONS                           | 29 |
| E. | Suivi de la trajectoire ZAN                                                 | 30 |
| F. | Évaluation du SCoT (obligatoire 6 ans)                                      | 30 |
| G. | Suivi du volet Climat-Air-Énergie                                           | 31 |
| H. | Évaluation du PCAET                                                         | 32 |
| I. | Participation du public et transparence                                     | 33 |

# Modalités de gouvernance, suivi et évaluation du document

---

La mise en place de dispositifs d'animation et de suivi apparaît essentielle dans la bonne mise en œuvre du SCoT valant PCAET.

Ces dispositifs répondent à plusieurs enjeux :

- Favoriser l'appropriation du document par les élus locaux et garantir une mise en œuvre efficace et cohérente des orientations stratégiques du territoire
- Assurer la déclinaison effective de la stratégie, des orientations et des objectifs du SCoT valant PCAET dans les documents d'urbanisme et de planification locaux
- Assurer la mise en œuvre effective du programme d'actions
- Entretenir la mobilisation des élus, collectivités et acteurs du territoire
- Réaliser des évaluations régulières de l'avancée de la stratégie, de la mise en œuvre des orientations et des objectifs ainsi que de la mise en œuvre du programme d'actions

## A. MODALITES DE GOUVERNANCE

---

Il est proposé que le suivi transversal de la mise en œuvre du document soit assuré à travers la mise en place d'une Commission aménagement et transitions, qui aura notamment pour rôle :

- d'assurer le suivi des indicateurs clés dans les différents domaines d'application du SCoT valant PCAET : urbanisme/ aménagement, foncier, habitat, zones d'activités économiques, atténuation du changement climatique, etc.
- d'assurer le suivi de la mise en œuvre du SCoT dans les documents d'urbanisme
- de préparer les avis du PETR en tant que PPA sur les documents relevant de la mise en œuvre du SCoT (documents d'urbanisme

locaux, documents supra, permis d'aménager... ) lorsque les échéances le permettent

La gouvernance sera également assurée à travers les instances propres au PETR : comité syndical et bureau syndical selon leurs délégations, ainsi que le conseil de développement.

Un bilan annuel de la mise en œuvre du SCoT valant PCAET sera présenté en Bureau et Comité Syndical, et restitué dans le rapport d'activité du PETR.

Il est également proposé que l'animation de chaque axe thématique du programme d'actions soit associée à :

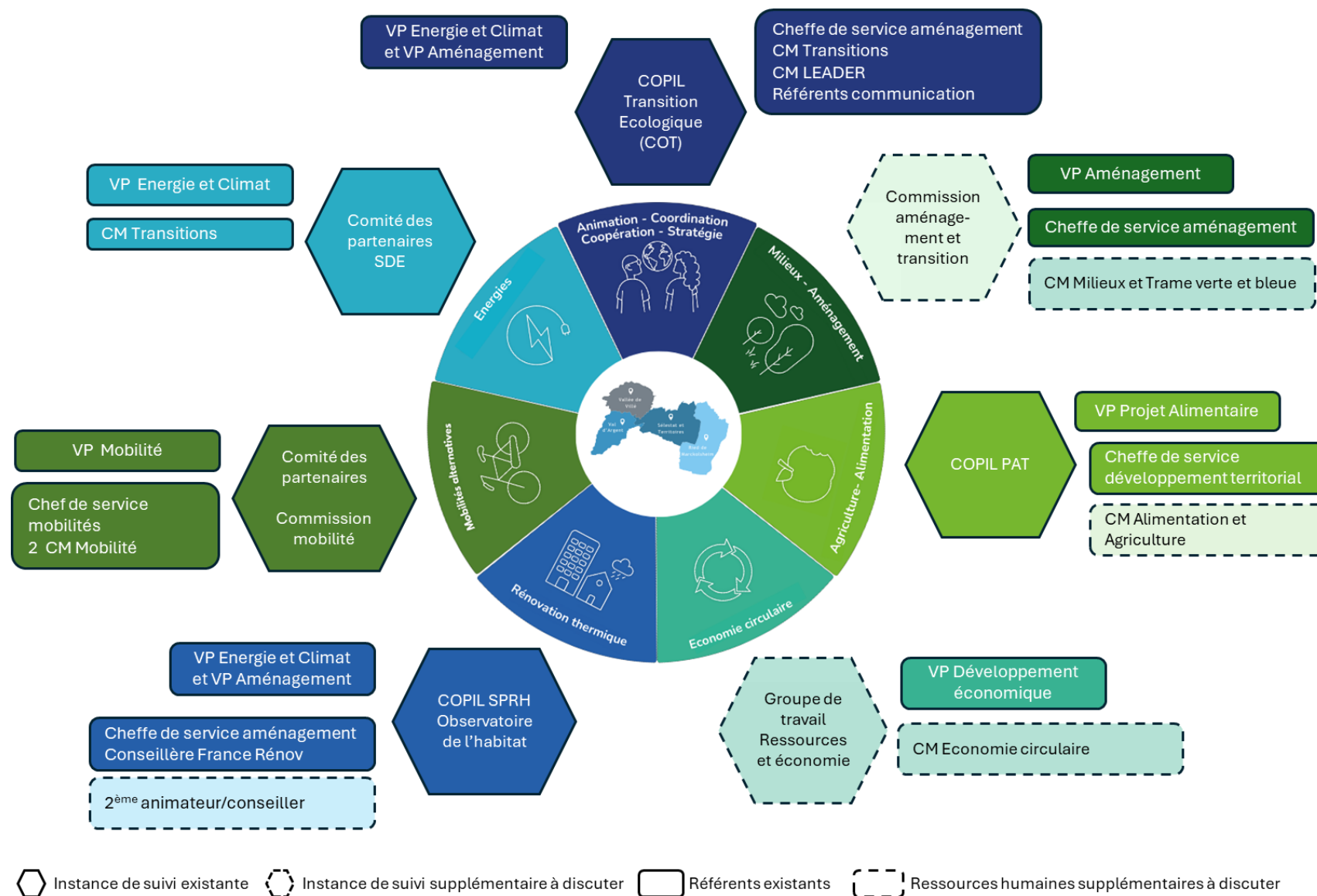
- Un élu référent : Vice-Président thématique du PETR ;
- Une instance de suivi : Comités de pilotages ou commissions thématiques (existantes ou à créer), rassemblant élus, techniciens et partenaires sectoriels ;
- Un référent technique interne : chargé de mission ou chef de service en charge de la thématique.

Chaque axe thématique bénéficiera ainsi d'un suivi opérationnel dédié, en lien avec les partenaires spécifiques propres à chacun des axes.

Le comité des contributeurs au programme d'action sera également réuni annuellement pour faire le point sur l'avancement du programme d'actions et mettre à jour leurs contributions.

Une synthèse de ces perspectives de gouvernance et de suivi est présentée dans le schéma page suivante.

Figure 1 : Schéma de principe de la gouvernance et de l'animation du SCoT Valant PCAET



## B. MODALITES D'ANIMATION

---

En plus de ces modalités de gouvernance, le PETR poursuivra les actions pédagogiques et l'organisation de temps d'échange et d'animations autour des champs d'actions du SCoT valant PCAET, et plus particulièrement de l'aménagement durable et de la transition écologique.

Le détail de ces actions pédagogiques est repris dans plusieurs axes du programme d'actions du PCAET, et plus particulièrement dans les actions

visant à accompagner les collectivités pour décliner localement les objectifs du SCoT valant PCAET (boîtes à outils territoriales, organisation de rencontres thématiques, fiches pratiques, formations, animations...).

Ces animations pourront s'appuyer sur le développement d'observatoires locaux sur les différentes thématiques liés à la mise en œuvre du document.

## C. BILANS ET EVALUATIONS

---

### I. LE SCoT

---

Le PETR organisera chaque année un débat sur la mise en œuvre du SCoT. Tous les trois ans, en phase avec l'obligation apportée par la loi Climat et résilience de produire un rapport triennal d'artificialisation des sols, le PETR produira une consolidation des données des communes et des EPCI et organisera une réunion de coordination. Ce temps permettra de vérifier l'adéquation avec les objectifs de la trajectoire inscrite dans le SCoT. Tous les six ans à compter de la date d'approbation

du SCoT, une analyse des résultats de l'application du Schéma sera réalisée, conformément à l'article L143-28 du code de l'urbanisme. Les résultats pourront conduire, le cas échéant, à son maintien en vigueur ou sa révision.

### II. LE PCAET

---

Un bilan à mi-parcours du volet PCAET sera réalisé au bout de trois ans d'application. Il comprendra un bilan des actions réalisées et un état d'avancement des actions en cours, ainsi qu'un bilan de leur contribution à l'atteinte des objectifs stratégiques. Ce bilan pourra être basé sur les données

fournies par ATMO Grand Est ainsi que sur les indicateurs présents dans le dispositif de suivi. Il devra permettre de dégager les clés de réussite (actions à reproduire ou à pérenniser), les difficultés à contourner et les erreurs à ne

pas reproduire et se traduira par des recommandations à mi-parcours pour réorienter si nécessaire la stratégie et le plan d'action du PCAET.

Cette évaluation fera l'objet d'un rapport préparé en commission aménagement et transitions, et présenté en bureau et comité syndical ainsi

que dans les instances des Communautés de communes. Ce rapport sera mis à disposition du public.

L'évaluation sera reconduite après six ans d'application du volet PCAET dans l'objectif de mettre à jour la stratégie territoriale et de renouveler le programme d'action.

## D. MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

---

Le suivi opérationnel de l'avancement de la mise en œuvre du SCoT valant PCAET, du programme d'action et de son impact sera réalisé sur la base du référentiel d'évaluation suivant qui reprend la structuration du DOO.

### I. LE REFERENTIEL

---

Le référentiel ci-dessous est structuré selon les axes du DOO.

Il indique les principales questions évaluatives, ainsi que les indicateurs, méthodes et sources.

La temporalité de suivi de ces différents indicateurs sera précisée, après l'approbation, au cours de la première année de mise en œuvre du SCoT.

**A. DES VOSGES AU RHIN : EQUILIBRE ET COMPLEMENTARITE TERRITORIALE**

---

**1. Questions évaluatives**

- Le SCoT a-t-il contribué à une meilleure cohérence des politiques locales entre EPCI ?
- Les fonctions territoriales se sont-elles réparties de manière plus équilibrée entre pôles, piémont, vallées et Ried ?
- Les documents d'urbanisme locaux traduisent-ils effectivement l'armature du SCoT ?

**2. Indicateurs**

- Existence d'instances de coordination inter-EPCI (oui/non ; nombre/an).
- Nombre de PLU(i) compatibles sans réserve majeure.
- Evolution de la population et de la population active et répartition des logements et des emplois par niveau de polarités de l'armature urbaine.
- Identifier les nouveaux projets structurants localisés dans les pôles.

**3. Méthodes**

- Analyse qualitative des procédures PLUi / PLU.
- Extraction des permis via Sit@del 2.
- Analyse des localisations des projets.

**4. Sources**

- INSEE, Sit@del 2 (logements autorisés et commencés), DDT, dossier PLU et PLUi, bases internes PETR.

## B. STRUCTURER LE TERRITOIRE AUTOUR D'UNE ARMATURE URBAINE

---

### 1. Questions évaluatives

- L'armature urbaine du DOO est-elle respectée dans les localisations d'urbanisation ?
- Sélestat consolide-t-elle son rôle de centre intermédiaire régional ?
- Les pôles intermédiaires et secondaires jouent-ils effectivement leur fonction ?

### 2. Indicateurs

- Nombre de logements créés par échelon de l'armature urbaine.
- Part des logements créés dans les pôles vs villages.

- Nombre d'emplois créés par échelon de l'armature urbaine.
- Part de l'emploi localisé dans les polarités de l'armature urbaine.
- Évolution des surfaces d'extension hors polarités.

### 3. Méthodes

- Croisement permis de construire + zonage PLU + contours pôles (SIG).

### 4. Sources

- Sit@del 2, fichiers fonciers DGFIP, DDT, Observatoires et SIG Adeus, OCS GE et GrandEst.

## C. POSITIONNER LE PETR DANS LE RHIN SUPERIEUR

---

### 1. Questions évaluatives

- Les coopérations franco-allemandes ont-elles progressé ?
- Les continuités écologiques et cyclables transfrontalières se renforcent-elles ?
- Le territoire s'insère-t-il mieux dans les dynamiques du Rhin supérieur ?

### 2. Indicateurs

- Nombre de projets Interreg déposés / financés.
- Linéaires de pistes cyclables transfrontalières créés.

- Nombre de services / équipements à vocation transfrontalière.
- Nombre de rencontres transfrontalières

### 3. Méthodes

- Inventaire annuel des projets ; analyse des réseaux cyclables ; tableau de bord PETR.

### 4. Sources

- Interreg, PETR, collectivités locales, Géoportail.

### A. PRESERVER LES RESSOURCES

---

#### 1. Questions évaluatives

- Les réservoirs de biodiversité et corridors ont-ils été préservés ?
- Les projets respectent-ils la séquence ERC ?
- La qualité des milieux humides et hydriques s'améliore-t-elle ?

#### 2. Indicateurs

- Surface des réservoirs et corridors impactés par la nouvelle urbanisation.
- Nombre de projets soumis à séquence ERC ; taux de conformité.
- État écologique des masses d'eau (bon/moyen/médiocre).
- Nombre de zones humides détruites / restaurées.
- Mètres linéaires de haies vives plantés par an sur le territoire
- % des communes et des EPCI pratiquant une extinction de l'éclairage public

- Consommation annuelle globale d'eau potable du territoire (issue du réseau)
- État quantitatif et qualitatif des masses d'eau souterraines et superficielles

#### 3. Méthodes

- Analyse cartographique, contrôle des dossiers réglementaires (ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), loi eau), croisement SANDRE (Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau).

#### 4. Sources

- BD Carthage, SANDRE, DREAL, DDT, OFB (Office français de la biodiversité).

## B. RECHERCHER SYSTEMATIQUEMENT LA SOBRIETE FONCIERE

---

### 1. Questions évaluatives

- La trajectoire SRADDET (126 ha 2021–2031) est-elle respectée ?
- Les EPCI privilégient-ils le renouvellement du foncier déjà urbanisé ?
- La consommation est-elle conforme aux principes ZAN ?

### 2. Indicateurs

- Consommation d'ENAF entre deux dates (ha/an).
- Artificialisation des sols entre deux dates (ha/an)
- Part de logements réalisée sans consommation d'ENAF (%).
- Extensions urbaines autorisées (en ha).
- Recensement des projets réalisés sur des friches.

- Surface imperméabilisée vs désimperméabilisée (m<sup>2</sup>/an).

### 3. Méthodes

- Méthode CEREMA enrichie par l'Adeus: consommation = mutation des sols (fichiers fonciers DGFIP)
- Analyse des OAP, zonage, permis.

### 4. Sources

- CEREMA (Fichiers fonciers), DDT, IGN (MOS/OCS GE), Région Grand Est (OCS Grand Est), Adeus (Observatoire du foncier d'Alsace).

## C. TENDRE VERS L'AUTONOMIE ENERGETIQUE

---

### 1. Questions évaluatives

- La réduction de la consommation énergétique et la production d'énergies renouvelables progressent-elles conformément aux objectifs chiffrés du SCOT valant PCAET ?
- Les entreprises ont-elles réduit leur consommation énergétique ?
- Le territoire augmente-t-il son autonomie énergétique ?

### 2. Indicateurs

- Production annuelle EnR (solaire, bois-énergie, hydro, méthanisation).
- Consommation finale énergie par secteur (kWh/hab).

- Taux de rénovation performante (% du parc) (ex. dossiers *Ma Prime renov'*).
- Part d'électricité renouvelable injectée dans le réseau.

### 3. Méthodes

- Analyse des données opérateurs énergie ; bilans énergétiques.
- Relevés observatoire Climat Air Energie

### 4. Sources

- Observatoire Climat Air Energie Grand Est, Enedis, GRDF, ADEME, ATMO GE.

## D. GERER LES RISQUES ET NUISANCES

---

### 1. Questions évaluatives

- Les PLU intègrent-ils les risques (PPRN, inondation, retrait-gonflement) ?
- Les territoires sont-ils mieux préparés aux aléas climatiques ?
- Les zones d'exposition se réduisent-elles ?

### 2. Indicateurs

- Nombre de projets autorisés en zone à risque.
- Évolution des surfaces urbanisées en zone inondable.

- Nombre d'habitants exposés aux nuisances (bruit, air).

### 3. Méthodes

- Analyse cartographique risques × permis
- Croisement PPRN.

### 4. Sources

- DDT, BRGM, GéoRisques, ATMO.

## E. PREVENTION, GESTION ET REDUCTION DES DECHETS

---

### 1. Questions évaluatives

- Les tonnages ordures ménagères résiduelles diminuent-ils ?
- Le tri progresse-t-il ?
- Les équipements de valorisation sont-ils suffisants ?

### 2. Indicateurs

- Ratio OMR (kg/hab/an).

- Taux de valorisation matière (%).
- Nombre de bornes de collecte par habitant.

### 3. Méthodes

- Analyse flux déchets ; bilans syndicats.

### 4. Sources

- SINOE, syndicats déchets, ADEME.

## F. PRESERVER ET VALORISER LES PAYSAGES

---

### 1. Questions évaluatives

- Les entités paysagères sont-elles préservées (vallées, piémont, Ried) ?
- Les entrées de ville sont-elles requalifiées ?
- Les projets respectent-ils les prescriptions paysagères ?

### 2. Indicateurs

- Nombre de projets conformes / non conformes aux OAP paysage.
- Surfaces de renaturation paysagère.
- Évolution photographique des points de vue (suivi diachronique).

### 3. Méthodes

- Analyse OAP, dossiers permis, photothèque diachronique.

### 4. Sources

- PLUi, DDT, IGN, Campagnes photographiques Adeus.

## G. VALORISER LE PATRIMOINE

---

### 1. Questions évaluatives

- Le patrimoine bâti et paysager est-il mieux intégré aux projets ?
- Les réhabilitations augmentent-elles ?

### 2. Indicateurs

- Nombre de réhabilitations vs constructions neuves.
- Nombre de protections.

### 3. Sources

- ABF, DDT, Inventaire régional.

### A. PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 1. Questions évaluatives

- Le développement économique est-il cohérent avec l'armature territoriale définie par le DOO ?
- Les zones d'activités existantes sont-elles valorisées avant l'ouverture de nouveaux secteurs ?
- Le SCoT contribue-t-il à la sobriété foncière économique ?
- Les implantations économiques se concentrent-elles dans les secteurs identifiés comme stratégiques ?

#### 2. Indicateurs

- Part (en hectare) des implantations nouvelles situées dans les ZAE d'échelle SCoT (%).
- Densité moyenne en emplois des zones d'activités (emplois/ha).
- Part des surfaces requalifiées dans les ZAE existantes (%).
- Évolution de la vacance économique (%).

#### 3. Méthodes

- Analyse croisée Sit@del2 + données INSEE.
- Relevé annuel des mouvements dans les ZAE (installation, fermeture, vacance).
- SIG : localisation des projets par typologie de ZAE.

#### 4. Sources

- INSEE, Sit@del2, CCI Alsace, EPCI, PETR, DDT67, Observatoire des ZAE Adeus.

## B. CONSOMMATION FONCIERE POUR LES ACTIVITES ECONOMIQUES

---

### 1. Questions évaluatives

- La consommation foncière économique respecte-t-elle la trajectoire ZAN du territoire ?
- Les ouvertures à l'urbanisation pour l'économie sont-elles justifiées par des besoins réels ?
- Le renouvellement des espaces déjà artificialisés progresse-t-il ?

### 2. Indicateurs

- Consommation foncière économique annuelle (ha/an).
- Part des nouvelles activités en renouvellement urbain (%).

- Mobilisation des friches économiques (ha, %).

### 3. Méthodes

- Méthode CEREMA (fichiers fonciers + OCS GE).
- Analyse des permis d'aménager / construire à vocation économique.
- Inventaire annuel des friches.

### 4. Sources

- DGFIP fichiers fonciers, IGN OCS GE, DDT, Sit@del2, Cartofriches, Observatoire des ZAE Adeus.

## C. FAVORISER LA CREATION OU LE RENFORCEMENT D'ECOSYSTEMES ECONOMIQUES

---

### 1. Questions évaluatives

- Les écosystèmes économiques identifiés (artisanat, agroalimentaire, tourisme, industrie) sont-ils consolidés ?
- Les entreprises bénéficient-elles de conditions favorables à leur développement ?
- Les partenariats entre entreprises, collectivités et acteurs de l'innovation se renforcent-ils ?

### 2. Indicateurs

- Nombre d'entreprises créées dans les filières prioritaires.
- Taux de survie des entreprises à 3 ans

- Nombre d'actions collectives soutenant l'innovation ou la mutualisation
- Part des surfaces de ZAE dédiées à l'artisanat / industrie / services.

### 3. Méthodes

- Exploitation bases entreprises (Sirene)
- Analyse des projets soutenus par les EPCI
- Relevé annuel des dynamiques par filière.

### 4. Sources

- INSEE Sirene, CCI, EPCI, Région Grand Est, PETR.

## D. VEILLER A L'ACCESSIBILITE DES SITES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

---

### 1. Questions évaluatives

- Les zones d'activités sont-elles mieux desservies par les mobilités douces et collectives
- L'accessibilité logistique est-elle améliorée
- Les projets d'aménagement intègrent-ils les principes de logistique durable ?

### 2. Indicateurs

- Nombres de ZAE accessibles en modes actifs (%).
- Présence de desserte TC vers les ZAE (oui/non, fréquence).

- Linéaire de cheminements pour les modes actifs créés (km/an).
- Part des entreprises engagées dans une démarche logistique durable.

### 3. Méthodes

- SIG mobilité (connexions TC, modes actifs).
- Relevés EPCI sur les aménagements.
- Enquêtes entreprises / CCI.

### 4. Sources

- Région Grand Est, SNCF/CTS, EPCI, CCI, CEREMA, SIG Adeus.

## E. DEVELOPPER L'AUTONOMIE ENERGETIQUE ET FAVORISER LA DECARBONATION DES ENTREPRISES

---

### 1. Questions évaluatives

- Les entreprises réduisent-elles leur consommation énergétique ?
- La production d'EnR dans les zones d'activités augmente-t-elle ?
- La décarbonation progresse-t-elle (mobilité, procédés, bâtiments) ?

### 2. Indicateurs

- Consommation énergétique finale des entreprises (kWh/an).
- Production EnR en ZAE (GWh/an).
- Nombre d'entreprises engagées dans une démarche de décarbonation.

- Nombre de bâtiments économiques rénovés énergétiquement.

### 3. Méthodes

- Analyse bilans énergétiques.
- Exploitation données Enedis/GRDF.
- Recensement des démarches entreprises (labels, aides, PCAET).

### 4. Sources

- ADEME, Enedis, GRDF, Région, PETR.

## F. ORGANISER L'INSTALLATION COMMERCIALE

---

### 1. Questions évaluatives

- La localisation commerciale renforce-t-elle les centralités des villes et villages ?
- Les implantations commerciales sont-elles compatibles avec le ZAN ?
- Les entrées de ville sont-elles maîtrisées ?

### 2. Indicateurs

- Part des surfaces commerciales créées en centralité des villes et villages (%).
- Vacance commerciale (%).
- Nombre de projets CDAC refusés pour non-conformité.

### 3. Méthodes

- Analyse CDAC.
- Inventaires commerciaux.
- Analyse PLUi (zones Uc, Ui).

### 4. Sources

- CDAC67, CCI, INSEE commerces, PLUi.

## G. DAACL - VOLET COMMERCE

---

### 1. Questions évaluatives

- Les règles du DAACL sont-elles respectées ?
- L'étalement commercial est-il maîtrisé ?
- Les zones commerciales existantes sont-elles requalifiées ?

### 2. Indicateurs

- Taux de conformité des projets aux règles DAACL.
- Nombre d'extensions refusées selon DAACL.
- Linéaires requalifiés en entrée de ville (m).

### 3. Méthodes

- Analyse des avis CDAC/DAACL.
- Suivi opérationnel des aménagements.

### 4. Sources

- PETR, CDAC, CCI, EPCI.

## H. DAACL - VOLET LOGISTIQUE

---

### 1. Questions évaluatives

- Le territoire évite-t-il l'étalement logistique ?
- Les implantations logistiques s'insèrent-elles dans des sites adaptés ?
- La logistique durable progresse-t-elle ?

### 2. Indicateurs

- Surface logistique autorisée/an.
- Part de la logistique intégrée aux ZAE existantes (%).

- Nombre d'entreprises logistiques engagées dans une démarche durable.

### 3. Méthodes

- Analyse permis, PLUi.
- Études transport/logistique.

### 4. Sources

- DDT, EPCI, CCI, Région.

## I. FAVORISER UN MODELE AGRICOLE DURABLE

---

### 1. Questions évaluatives

- La surface agricole utile SAU est-elle préservée ?
- Les filières locales (viticulture, élevage, maraîchage, culture du Ried) progressent-elles ?
- Le renouvellement des exploitations est-il assuré ?

### 2. Indicateurs

- SAU (ha) et évolution.
- Projets en zone A ou N (objectif = zéro).
- Surface de prairies (ha)
- Nombre d'exploitations sur le territoire

- Nombre d'exploitations actives.
- Part des surfaces en circuits courts (%).

### 3. Méthodes

- Analyse du recensement général agricole (RGA) + fichiers fonciers.
- Observation des PLUi.
- Inventaires agricoles.

### 4. Sources

- Recensement Général Agricole (RGA), Chambre d'Agriculture, DDT, PLUi.

## J. DEVELOPPER UN TOURISME DURABLE, DIVERSIFIE ET RESPONSABLE

---

### 1. Questions évaluatives

- Le tourisme est-il moins consommateur d'espace ?
- L'offre touristique se diversifie-t-elle ?
- Les mobilités touristiques sont-elles plus durables ?

### 2. Indicateurs

- Nombre de nuitées.
- Part des hébergements écotouristiques (%).

- Linéaire cyclable touristique créé.
- Capacité d'accueil par secteur touristique.

### 3. Méthodes

- Exploitation données observatoires.
- SIG mobilités et sites touristiques.

### 4. Sources

- ADT 67, Offices de tourisme, Région, EPCI, opérateurs téléphoniques.

## AXE IV - ORGANISER L'OFFRE DE LOGEMENTS, D'ÉQUIPEMENTS, DE SERVICES, DE MOBILITÉS ET FAVORISER LA DENSIFICATION

---

### A. OFFRIR UN HABITAT DE QUALITE POUR TOUS

---

#### 1. Questions évaluatives

- La production de logements respecte-t-elle les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par le DOO ?
- La répartition spatiale des logements est-elle conforme à l'armature territoriale ?
- La production de logements contribue-t-elle à la mixité sociale ?
- La mobilisation du parc existant (renouvellement, réhabilitation) progresse-t-elle réellement ?
- Les logements produits répondent-ils aux besoins spécifiques (séniors, jeunes, ménages modestes) ?

#### 2. Indicateurs

- Nombre de logements produits par an et par pôle (objectifs vs réalisé).
- Part de logements dans les enveloppes urbaines (%)
- Évolution du nombre de logements locatifs sociaux et part de logements sociaux dans la production neuve (%)
- Tension sur le parc public (nb d'attribution/nombre de demandes)

- Évolution du nombre de logements vacants et du taux de vacance des logements (%)
- Nombre d'actes de rénovations connus dans le territoire
- Part de la réhabilitation / renouvellement urbain (%)
- Nombre de logements adaptés / adaptables par an
- Évolution des consommations énergétiques du patrimoine public des EPCI

#### 3. Méthodes

- Analyse Sit@del2 (logements commencés / typologies / surfaces).
- Analyse croisée PLUi – enveloppes urbaines – permis de construire.
- Extraction INSEE logement (occupés/vacants) et traitements LOVAC.
- Suivi des actions ANAH et bailleurs sociaux.
- Suivi des données sur le parc locatif aidé

#### 4. Sources

- Sit@del2, INSEE (RP + Base Logements), PLUi, AREAL et bailleurs sociaux, ANAH, EPCI, Observatoire de l'Habitat et Observatoire du foncier d'Alsace (Adeus).

## B. GARANTIR DES EQUIPEMENTS ET SERVICES DISPONIBLES ET ACCESSIBLES

---

### 1. Questions évaluatives

- Les services essentiels (santé, petite enfance, éducation, commerces) sont-ils accessibles à l'ensemble de la population ?
- Les équipements structurants (collèges, équipements sportifs, culturels...) sont-ils localisés conformément au DOO ?
- Le maillage des services progresse-t-il dans les communes rurales ou situées dans les vallées ?
- Les populations vulnérables (personnes âgées, ménages isolés, jeunes) ont-elles un accès renforcé aux services ?
- Les équipements s'adaptent-ils à l'évolution démographique ?

### 2. Indicateurs

- Accessibilité moyenne aux services essentiels (<10 min / <15 min).
- Nombre d'équipements créés / renouvelés par an (tous secteurs).
- Ratio équipements de proximité / habitants par pôle.
- Nombre de professionnels de santé / 1 000 habitants.
- Part de la population résidant dans un « désert médical » (%).
- Nombre de places créées en crèches, écoles, équipements sportifs ou culturels.

### 3. Méthodes

- Analyse SIG accessibilité (isochrones 10–15 minutes).
- Exploitation de la Base Permanente des Équipements (INSEE).
- Recensement des investissements des communes et EPCI.
- Analyse ARS des zonages médicaux et des portraits locaux.

### 4. Sources

- INSEE Base Permanente des Équipements (BPE), ARS Grand Est, EPCI, communes, PETR, SIG Adeus.

## C. CREER LES CONDITIONS D'UNE MOBILITE FLUIDE, INCLUSIVE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

---

### 1. Questions évaluatives

- La part des mobilités actives et collectives progresse-t-elle ?
- Les infrastructures de modes doux et de transport collectif sont-elles développées conformément aux objectifs du DOO ?
- Les déplacements domicile-travail diminuent-ils en durée et en dépendance automobile ?
- Les pôles de mobilité sont-ils accessibles et attractifs ?
- Les aménagements de l'espace public permettent-ils une réduction de l'emprise de la voiture ?

### 2. Indicateurs

- Part modale de la marche, du vélo, des transports collectifs (%)
- Temps moyen domicile-travail (minutes)
- Km de pistes cyclables totale de la collectivité et linéaires cyclables créés (km/an)
- Nombre de communes raccordées à une offre de transport collectif structurante

- Evolution de la fréquentation des transports en commun
- Accessibilité aux pôles de mobilité (isochrones 5/10/15 minutes)
- Nombre de zones apaisées et de secteurs de requalification de voirie
- Taux de fréquentation des sentiers modes actifs et des lignes de transports collectifs
- % des VL, VUL, PL et TC en faibles émissions
- Exploitation des enquêtes mobilité (Région/CEREMA).
- Analyse SIG des réseaux cyclables, piétons, TC.
- Comptages cyclables et piétons.
- Études d'accessibilité aux pôles de mobilité.
- Suivi des travaux de voirie et aménagements.

### 3. Sources

- CEREMA, Région Grand Est, SNCF, opérateurs de TC, EPCI, communes, PETR, Observatoire des mobilités Adeus.

### A. COMPATIBILITE DES DOCUMENTS D'URBANISME ET COHERENCE DES POLITIQUES LOCALES

---

#### 1. Questions évaluatives

- Les PLUi, PLU et Cartes Communales deviennent-ils compatibles avec le DOO dans les délais réglementaires ?
- Les révisions ou modifications des documents locaux intègrent-elles correctement les objectifs du DOO ?
- La cohérence des politiques publiques (habitat, économie, mobilités, environnement) s'améliore-t-elle à l'échelle du PETR ?

#### 2. Indicateurs

- Part des PLUi/PLU rendus compatibles avec le DOO (%)
- Nombre de procédures locales ayant intégré explicitement le DOO (révisions, modifications, OAP)

- Nombre d'avis rendus par le PETR et taux de conformité des projets examinés

#### 3. Méthodes

- Analyse des procédures d'évolution des documents d'urbanisme
- Suivi des avis techniques du PETR
- Tableaux de bord EPCI/PETR

#### 4. Sources

- PLUi/PLU/CC, EPCI, PETR, DDT67, services communaux.

## B. GOUVERNANCE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCOT

---

### 1. Questions évaluatives

- La gouvernance du SCoT est-elle active, régulière et partagée ?
- Le PETR assure-t-il un rôle opérationnel dans la coordination des politiques publiques ?
- Les élus disposent-ils d'outils actualisés pour piloter la stratégie territoriale ?
- Les relations institutionnelles sont-elles efficaces (Département, Région, État) ?

### 2. Indicateurs

- Nombre de réunions annuelles des instances du PETR (bureau, comité syndical, conférences des maires, commissions)
- Nombre de rencontres techniques PETR–EPCI–État–Région
- Nombre d'outils produits (rapports, tableaux de bord, analyses)
- Projets co-portés ou contractualisés avec les partenaires institutionnels

### 3. Méthodes

- Comptage des réunions et publications
- Analyse des comptes rendus d'instance
- Analyse des partenariats formalisés

### 4. Sources

- PETR, EPCI, Région Grand Est, Département, DDT.

## C. OBSERVATION TERRITORIALE ET TABLEAUX DE BORD

---

### 1. Questions évaluatives

- L'observatoire du SCoT est-il opérationnel ?
- Les données du territoire sont-elles actualisées régulièrement et partagées avec les EPCI ?
- Les indicateurs du SCoT et du PCAET sont-ils suivis de manière rigoureuse ?
- Les analyses territoriales produites sont-elles utilisées pour ajuster les politiques publiques ?

### 2. Indicateurs

- Indicateurs actualisés chaque année (%)
- Nombre de restitutions produites (rapports, notes, cartes)

- Nombre d'analyses transmises aux EPCI et communes
- Niveau de mise à jour des données (délai moyen de rafraîchissement)

### 3. Méthodes

- Mise à jour annuelle de la base de données
- Production d'un tableau de bord annuel
- Extraction automatisée (INSEE, DGFIP, IGN...)
- Réunions techniques d'analyse avec les partenaires

### 4. Sources

INSEE, DGFIP (fichiers fonciers), IGN, Enedis/GRDF, SINOE, ARS, PETR, les Observatoires de l'Adeus.

## D. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS

---

### 1. Questions évaluatives

- Les actions prévues dans le programme d'actions sont-elles engagées conformément aux calendriers ?
- La mise en œuvre du programme d'action contribue-t-elle efficacement aux objectifs du SCoT valant PCAET ?
- Les collectivités mobilisent-elles suffisamment les leviers techniques et financiers disponibles ?

### 2. Indicateurs

- Taux d'avancement global du programme d'actions (%)

- Nombre d'actions du programme d'actions engagées / achevées
- Nombre de financements obtenus (ADEME, Région...)

### 3. Méthodes

- Suivi détaillé par tableau de bord
- Suivi des projets mis en œuvre

### 4. Sources

- PETR, ADEME, Région Grand Est, Enedis, GRDF, ATMO Grand Est.

## E. SUIVI DE LA TRAJECTOIRE ZAN

---

### 1. Questions évaluatives

- Le territoire respecte-t-il la trajectoire Zéro Artificialisation Nette fixée par le SRADDET et le DOO ?
- La consommation d'espace est-elle mieux maîtrisée que sur la période 2011–2021 ?
- Les actions de requalification des friches et de renouvellement urbain progressent-elles ?

### 2. Indicateurs

- Consommation annuelle d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) (ha/an)

- Part des projets situés en renouvellement urbain (%)
- Surface de friches réhabilitées (ha)
- Respect des objectifs de réduction de consommation foncière (%)

### 3. Méthodes

- Analyse des fichiers fonciers DGFIP
- Exploitation de l'OCS GE / imagerie aérienne
- Suivi des permis et PLUi
- Méthode CEREMA pour l'analyse ZAN

## F. ÉVALUATION DU SCOT (OBLIGATOIRE 6 ANS)

---

### 1. Questions évaluatives

- Le rapport d'évaluation triennal et le rapport d'évaluation obligatoire à 6 ans sont-ils produits ?
- Le DOO reste-t-il adapté aux enjeux du territoire ?
- Des ajustements doivent-ils être apportés ?

### 2. Indicateurs

- Rapports d'évaluation réalisés (oui/non)
- Nombre de recommandations émises
- Nombre de révisions engagées à la suite de l'évaluation

- Niveau d'atteinte des objectifs principaux du DOO

### 3. Méthodes

- Analyse de l'ensemble des indicateurs du SCoT
- Entretiens avec EPCI, communes, services de l'État
- Identification des besoins de révision du DOO

### 4. Sources

- PETR, EPCI, DDT, Région.

## G. SUIVI DU VOLET CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

---

### 1. Questions évaluatives

- Le territoire réduit-il effectivement ses émissions de gaz à effet de serre ?
- La production d'énergies renouvelables progresse-t-elle vers l'objectif d'autonomie énergétique ?
- La capacité de séquestration carbone augmente-t-elle ?
- La qualité de l'air s'améliore-t-elle ?
- Le territoire est-il plus résilient ?

### 2. Indicateurs

- Évolution des émissions de gaz à effet de serre par secteur (tonnes équivalent CO<sub>2</sub> /an)
- Évolution des consommations énergétiques par secteur (Gwh/an)
- Évolution de la production d'énergies renouvelables par filière (Gwh/an)

- Taux de couverture des besoins en chaleur des secteurs résidentiel et tertiaire par les réseaux de chaleur d'énergie renouvelables et de récupération (%)
- Evolution des émissions de polluants atmosphériques : PM<sub>2,5</sub> et PM<sub>10</sub>, COVnm, NO<sub>x</sub>, NH<sub>3</sub> (tonnes/an)
- Evolution de la séquestration du carbone (Teg CO<sub>2</sub>)

- 
- Méthodes
- Bilans GES à l'échelle du PETR
- Analyse des stations ATMO Grand Est
- Agrégation données Enedis/GRDF
- Relevé des travaux sur le patrimoine public

### 3. Sources

- ATMO Grand Est, Enedis, GRDF, ADEME, PETR, EPCI

## H. ÉVALUATION DU PCAET

---

### 1. Questions évaluatives

- Le rapport de bilan à mi-parcours et le rapport d'évaluation obligatoire à 6 ans sont-ils produits ?
- Les objectifs et le programme d'actions restent-ils adaptés aux enjeux du territoire ?
- Des ajustements doivent-ils être apportés ?

### 2. Indicateurs

- Rapports d'évaluation réalisés (oui/non)
- Nombre de recommandations émises
- Nombre d'actions révisées suite au bilan et à l'évaluation
- Niveau d'atteinte des objectifs principaux sur les volets climat air énergie

### 3. Méthodes

- Analyse de l'ensemble des indicateurs du volet climat Air Energie
- Entretiens avec EPCI, communes, services de l'État
- Consultation des contributeurs du PCAET

### 4. Sources

- PETR, EPCI, Partenaires territoriaux.

## I. PARTICIPATION DU PUBLIC ET TRANSPARENCE

---

### 1. Questions évaluatives

- Les habitants sont-ils informés et associés à la mise en œuvre du SCoT valant PCAET ?
- Les outils de communication produits sont-ils accessibles et compréhensibles ?
- La participation influence-t-elle les priorités publiques ?

### 2. Indicateurs

- Nombre de réunions publiques (réunions d'information ; ateliers ; séminaires ; conférences ; etc.) par an
- Nombre de publications (bilans, tableaux de bord, supports web)

- Nombre de consultations en ligne ou contributions recueillies
- Taux de consultation des documents du SCoT valant PCAET (web)

### 3. Méthodes

- Comptage des actions de communication
- Analyse de fréquentation (statistiques web)
- Suivi des registres de concertation

### 4. Sources

- PETR, EPCI, communes, outils web